



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 30 mai 2017

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

Objet : Plateforme partenariale emploi et mutations économiques à l'échelle de l'Agglomération de Bastia

ETAIENT PRESENTS :

Serena BATTESINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Valérie BIANCHI, Emmanuelle DE GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVERE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, François TATTI.

ONT DONNE POUVOIR :

Mme Françoise VESPERINI	à	M. François TATTI
M. Jean ZUCCARELLI	à	M. François-Xavier RIOLACCI
Mme Catherine MEZZANA	à	Mme Emma MUSSIER
M. Jean-Noël VALERY	à	M. Michel ROSSI
M. Michel CASTELLANI	à	Mme Ivana POLISINI
Marie-Dominique CARRIER	à	M. Jean-Joseph MASSONI
Michel SIMONPIETRI	à	M. Louis POZZO DI BORGO
Céline SIMONI-PIACENTINI	à	Mme Marie-Dominique GIAMARCHI
Marie-Hélène VALENTINI	à	M. Jean-Jacques PADOVANI

QUORUM : 22

ABSENTS : Guy ARMANET, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Angèle BRUNINI, Marie-Paule HOUEMER, Pierre-Noël LUIGGI, Lucien NATALI, Jean-Jacques PADOVANI, Etienne PERFETTI, Gilles SIMEONI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire.
Mme Serena BATTESINI est élue secrétaire de séance.

Objet : Plateforme partenariale emploi et mutations économiques à l'échelle de l'Agglomération de Bastia

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 29 février 2012 relative à l'action de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur le Territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia mis en place avec l'Etat, l'ADEC et la CCI ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 18 novembre 2013 relative à la création d'une plateforme partenariale emploi et mutations économiques à l'échelle de l'Agglomération de Bastia et au soutien financier de la CAB à cet outil ;

Considérant le protocole d'accord signé le 10 décembre 2013 concernant la mise en place de cette plateforme partenariale et la désignation de la CCI comme animateur de cet outil ;

Considérant les bilans d'activité et bilans financiers de la plateforme présentés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse ;

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 22 mai 2017 ;

Vu le rapport n° 13 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE

A l'unanimité (non-participation : Michel Rossi)

Le versement à la CCI de Bastia et de la Haute-Corse des contributions financières de la Communauté d'Agglomération de Bastia au fonctionnement de la plateforme partenariale emploi et mutations économiques correspondant aux exercices 2015 et 2016.

Conseil du 30 mai 2017

Objet : Plateforme partenariale emploi et mutations économiques à l'échelle de l'Agglomération de Bastia

DIT

Que le montant cumulé de ces contributions s'élève à 5 065 euros.

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

François TATTI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification